



Compte rendu des CAPL n°2 du 17 avril 2018 :

1/ Examen de titularisation de contrôleurs stagiaires (CAPL plénière)

Après approbation du PV de CAPL du 19 mars 2018 pour renouvellement de disponibilité d'un agent, nous avons examiné les dossiers de titularisation de deux agents suite à prolongation de stage pratique.

Le président a constaté l'effet positif de la prolongation de stage et a proposé la titularisation des deux agents.

La formalisation d'un bilan d'étape contradictoire de stage pratique devra permettre de remédier à ce type de difficultés.

Vote pour : parité administrative et syndicale

2/ Relative au Tableau d' Avancement au grade de Contrôleur de 1ère classe (CAPL restreinte)

Après lecture de notre déclaration liminaire (jointe) le président nous a proposé l'étude de dossier d'un agent écarté du tableau d'avancement 2018.

M. le président a soumis au vote la liste extraite de l'application SIRHIUS, sans modification d'ordre et en excluant l'agent ayant fait l'objet d'une fiche de non proposition suite à une mention d'alerte. Nous avons souligné qu'il était regrettable d'infliger cette mention à un agent en dernière année d'activité.

Vote pour : parité administrative

Vote contre : CGT et CFDT

Abstention : UNSA

Explication de notre vote

Dans la mesure où l'ensemble des agents répondant aux critères statutaires ne pourront pas tous bénéficier d'un déroulement de carrière linéaire à cause des contraintes budgétaires, nous votons **contre**.

Le SNAD CGT ne diffusant pas de compte rendu nominatif, nous invitons les agents désirant connaître leur rang de classement à contacter leurs élus CGT par mail.

Les élus en CAPL DI LILLE

Farah HALTER DUROCHER / Philippe LEMOINE

Laurent MENARD / G.DENNETIERE